

LA COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE RECRUTE

Agent technique polyvalent (H/F)

Description de la collectivité

Bourg dynamique de 4 230 hab. situé dans la vallée de la Vire, au sud de l'agglomération de St-Lô
A84 à 10 mn, Caen à 35 mn
Politique active d'investissement, nombreux projets structurants en cours et à venir

Descriptif des missions du poste

Sous l'autorité du responsable des ateliers techniques municipaux, l'agent sera chargé de :

1) Assurer l'essentiel des interventions techniques en matière d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux ou communautaires

- Petits travaux de bâtiment (maçonnerie, plâtrerie, peinture, plomberie, serrurerie, menuiserie)
- Maçonnerie : pose de bordures, dalles pour mobiliers, pose de parpaings...
- Menuiserie : mise en place de cloisons, placards, aménagements intérieurs, sols, vitrage
- Peinture : préparation de support et application d'après et de peinture
- Vérification des installations sanitaires et de chauffage
- Installations simples : branchement des prises de courant, montage de va et vient, changer les raccords, joints, robinets, canons, poignées de porte, serrures...
- Réparer ou remplacer les éléments cassés ou abîmés (vitres, rails de portes et fenêtres...)
- Nettoyage des locaux après intervention

2) Entretenir et assurer des opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces verts, du bâtiment, de la mécanique

- Contrôler régulièrement l'état de fonctionnement des équipements, installations et consommables, relever les dysfonctionnements des divers équipements (réseaux électriques, téléphoniques, mobiliers)
- Evaluer le degré de gravité des pannes ou des situations de risque (plomberie, chauffage, climatisation, circulation routière)
- Electricité : contrôler les installations, effectuer les premiers dépannages, mettre l'installation en sécurité
- Remplacer les pièces usées ou défectueuses (fusibles, ampoules)
- Appliquer le programme de maintenance suivant les procédures et plans communiqués
- Se référer aux schémas et notices d'entretien technique des divers équipements et matériels
- Remettre en état par échange de pièces ou par réparation des installations (prises, éclairages, etc.), des matériels, des réseaux (téléphoniques, électriques, etc.)
- Sécuriser la voirie si nécessaire
- Tenir à jour le planning de ses interventions ainsi que les fiches d'entretien préventif

3) Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à disposition

- Utiliser les produits et les matériels d'entretien et de nettoyage
- Entretenir, nettoyer et réaliser le suivi du matériel à disposition
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux

- Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé
- Mécanique automobile, essence ou diesel

Profil recherché

- Maîtriser les techniques de travaux courants d'entretien et d'aménagement en matière de bâtiment, voirie et espaces verts
- Savoir utiliser les matériels techniques
- Savoir effectuer les réparations sur les matériels électriques courants
- Connaître les gestes et postures de la manutention et les risques liés aux troubles musculo-squelettiques
- Connaître les règles de signalisation de chantier et les règles de sécurité pour le public et le personnel (travaux sur voirie)
- Connaissance de l'environnement territorial
- Autonomie, disponibilité, sens de l'organisation, méthodique
- Permis B indispensable, permis E souhaité

Conditions et contraintes d'exercice

- Horaires de travail : 8h-12h/13h30-17h15 du lundi au jeudi, et 8h-12h/13h30-17h30 le vendredi
- Astreintes hivernales : 3 semaines par an suivant calendrier (en soirée et nuit)
- Missions supplémentaires en fonction des nécessités du service
- Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- Travail seul ou au sein d'une équipe réduite
- Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- Grande disponibilité
- Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée, horaires irréguliers avec une forte amplitude journalière

Avantages

Régime indemnitaire, prime annuelle, CDAS, aide mutuelle

Personne chargée du recrutement

Jean-Christophe LEGENTIL (DGS)

Tél : 02 33 77 87 34

jean-christophe.legentil@conde-sur-vire.fr